



Réunion plénière du 6 septembre 2022 à 19 heures.

Membres présents : MM. BOURGEOIS Serge, BRUNET Jean Christophe, CLOCHARD Dominique, COTTET Renal, CREMADES Eric, DOYEN Gérard, MASSONNEAU PHILIPPE, MENANTEAU Johny, MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, RIVASSEAU Quentin, SORIGNET Jean Pierre, TEXIER Yohann.

Membres présents en Visio : MM. BERTHONNEAU Steevens, FONTENIL Benoit, HURST Laurent, JAUNEAU Bastien, LAMONTAGNE Jean Christophe.

Membres excusés : MM. GRIZON Aurélien, KOUROGHLI Jamel, VALDEC Christian.

Invité : M. Jean Luc BOLLATI.

Invitée excusée : Mme Pierrette BARROT, présidente du district de la Charente-Maritime.

Invités excusés : MM. DECHAUX Jean-François (président CDSA), GARDÉRES Henri (président CDPA).

1. Approbation du procès-verbal n°14 du 7 juin 2022.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Informations de M. le président Nicolas MILLET.

- Les CTRA référents par district n'existent plus, ils sont chargés de réaliser leurs fonctions par catégorie :

- M. Julian GRELOT a la charge des catégories « Elite », « R1 », « R2 », « R3 » et « JAR ».
- Mme Sandra RENON celles des Féminines et des AA
- M. Saïd EL MOUFFAKIR se charge du futsal et du règlement des arbitres régionaux
- Un 4^{ème} CTRA est en-cours de recrutement

- Présentation du site internet NETYPAREO pour les FIA permettant le suivi des sessions de formations.

- Désignation 3ème tour de coupe de France : majorité des matchs donnés par dérogation aux CDA.

- Candidature régionale : la date butoir pour les inscriptions est fixée au 31/03/2023. L'examen final est fixé au 07/05/2023 avec en préparation un stage interdistrict le 22/04/2023 (test physique + théorique blanc).

Sur ce dernier point, M. Nicolas MILLET précise que pour faire acte de candidature en tant qu'arbitre régionale R3, il faut que l'arbitre doit avoir été nommé D1 sans indisponibilités répétés et avoir officié sur



la saison en cours, sur un minimum de 10 matchs sur les deux niveaux supérieurs de district à la date de l'examen.

-M. Nicolas MILLET présente les modifications du règlement intérieur qui ont été proposées lors du dernier comité de direction.

-Nicolas MILLET informe aux membres que la fourniture d'équipements (veste, pantalon de survêtement et maillots d'échauffement) a été validée par le comité de direction.

3. Point sur les effectifs et validation des groupes d'observateurs.

À ce jour nous comptons 3 arbitres nationaux, 24 régionaux, 82 départementaux.

Les membres de la commission valident les groupes d'observateurs. Ils seront présentés aux arbitres lors de la réunion de début de saison.

4. Préparation de la réunion de début de saison.

Compte tenu de l'ordre du jour important, la réunion obligatoire de début de saison de ST GEORGES DES COTEAUX débutera à 8h30 précise. Une convocation a été envoyée aux arbitres via leur messagerie personnelle et sur leur compte portail des officiels.

L'ordre du jour est le suivant :

Présentation CDA 2022-2023.

Réengagements.

Désignations et indisponibilités.

Rendez-vous de la saison.

Groupes arbitres/observateurs.

Modifications des Lois du jeu.

UNAF et statut de l'arbitrage.

Formation FMI.

Intervention délégués.

MM. BRUNET Jean-Christophe, BERTHONNEAU Steeven, COTTET Renal, RIVASSEAU Quentin, TEXIER Yohann ne seront pas présents (mission CRA) ainsi que M. DOYEN (convenance personnelle).



5. Courriers.

Notification de la commission de discipline du procès-verbal n°38 du 9 juin 2022. Pris connaissance. La personne citée est un arbitre bénévole.

Courriel de M. Killian LE BLIMEAU du 24 août 2022. Pris connaissance. Arrêt. Remerciements pour les services rendus à l'arbitrage.

Courriel de M. Thomas SARDET du 26 août 2022. Pris connaissance. Arrêt. Remerciements. La commission souhaite une pleine réussite dans la poursuite de ses études.

Courriel de M. Xavier BERLUREAU du 27 août 2022. Pris connaissance. Arrêt. Remerciements pour les services rendus à la cause arbitrale durant de nombreuses saisons.

Courriel de M. Frédéric COMBEAU du 29 août 2022. Pris connaissance. Arrêt pour raisons professionnelles. Remerciements.

Courriel du club de l'ES SAINTES du 30 août 2022. Pris connaissance. La commission transmet le courriel à la commission de discipline. (Article 38 du statut de l'arbitrage).

Courriel de M. Enzo FERRÉ du 31 août 2022. Pris connaissance. Demande d'année sabbatique. La commission donne un avis favorable à cette demande et envoie la demande à la commission régionale du statut de l'arbitrage (appartenance de l'arbitre à un club régional).

6. Tour de table

M. Gérard DOYEN, représentant de la commission à la discipline, demande qu'il présente à la réunion de fin de saison un bilan des activités disciplinaires de l'exercice 2022 2023.

M. Éric CRÉMADES sollicite un stage d'observateur. M. Nicolas MILLET va se mettre en relation avec M. Aurélien GRIZON, pour sa réalisation.

Parole à l'invité.

M. BOLLATI Jean-Luc remercie la CDA pour son invitation et salue le travail effectué par cette commission.

La séance est levée à 22h28.

Prochaine plénière le 27 septembre 2022 à 19 heures.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Jean-Christophe BRUNET